Insee Analyses
Auvergne-Rhône-Alpes

N° 81
Juin 2019

Le nombre de personnes âgées pourrait doubler dans le Rhône d'ici 2050

En 2015, sur le territoire de compétence du Conseil départemental du Rhône, un habitant sur douze est âgé de 75 ans ou plus, soit 37 700 seniors. En 35 ans, ce nombre doublerait en raison de l'arrivée aux grands âges des générations du baby-boom. Les seniors dépendants seraient également plus nombreux en 2050. En 2015, un senior rhodanien sur trois vit seul dans son logement et plus d'un sur dix vit en institution. Peu sont éloignés des principaux services de la vie courante.

Anne Reffet-Rochas, Emma Bianco, Insee

Dans le contexte de croissance démographique et d'allongement de l'espérance de vie, le territoire de compétence du Conseil départemental du Rhône, que l'on appellera ici « Rhône », connaît un vieillissement de sa population, comme c'est également le cas aux niveaux régional et national. Les personnes âgées de 75 ans et plus, qualifiées dans cette étude de « seniors », y sont de plus en plus nombreuses. Estimer ces évolutions apporte un éclairage sur les besoins d'adaptation de l'offre à destination des personnes âgées *(le mot du partenaire)*. Leur accompagnement, en particulier celui des personnes âgées dépendantes, est en effet un enjeu primordial pour les politiques publiques sanitaires et sociales.

En 2015, un Rhodanien sur douze est âgé de 75 ans ou plus

En 2015, 37 700 seniors résident dans le Rhône, soit 8,4 % de sa population, contre 9,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes. C'est l'un des départements les plus jeunes de la région, à un niveau proche de la Métropole de Lyon, de l'Isère et de l'Ain.

La façade ouest du département est plus âgée mais également moins peuplée que l'est rhodanien *(figure 1)*. La partie nord-ouest du territoire notamment, avec la présence des monts du Beaujolais, est plus rurale et excentrée.

1 Les communes de l'ouest sont les plus âgées

Part des personnes âgées de 75 ans et plus par commune dans le Rhône en 2015

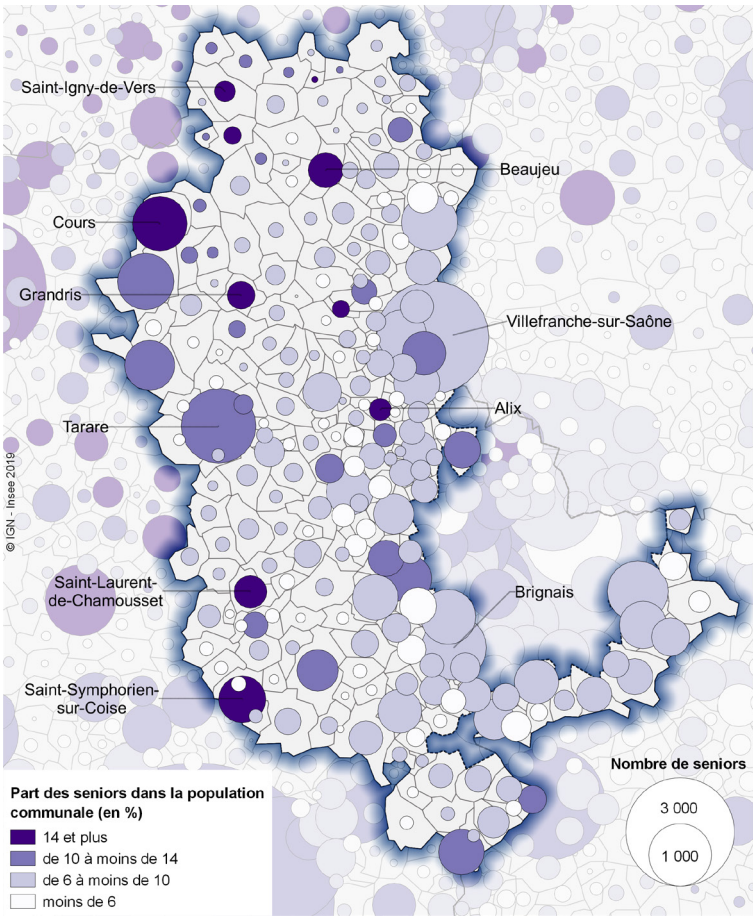

Source : Insee, Recensement de la population 2015

RHÔNE LE DÉPARTEMENT

Insee

Certaines communes, où la part de personnes âgées n'est pas forcément très élevée, peuvent néanmoins représenter un nombre important de seniors. Villefranche-sur-Saône compte ainsi plus de 3 000 seniors, qui représentent 8,8 % de sa population.
L'adaptation de l'offre à destination des personnes âgées, dans les services d'aide à domicile notamment, peut générer des difficultés de recrutement de personnel, accrues dans les territoires ruraux tels que le Beaujolais.

Deux fois plus de seniors d'ici 2050

En prolongeant les tendances actuelles *(méthodologie)*, le nombre de seniors doublerait d'ici 2050, passant de 37 700 personnes en 2015 à 88 000 en 2050 *(figure 2)*. Ce vieillissement de la population poursuit la tendance déjà constatée depuis une vingtaine d'années. Le nombre de seniors dans le Rhône a ainsi été multiplié par 1,7 entre 1999 (22 600 seniors) et 2015. Ces évolutions sont similaires à celles d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la France métropolitaine. La répartition des seniors sur le territoire du Rhône pourrait ne pas être la même en 2050 qu'aujourd'hui, les actifs actuels, seniors de demain, étant plutôt installés dans les territoires périurbains. Par ailleurs, les évolutions démographiques à venir ne seraient que peu affectées par les arrivées et les départs en provenance d'autres départements.
La part des seniors dans l'ensemble de la population augmenterait également fortement. Après 6 % en 1999 et 8 % en 2015, témoin du vieillissement de la population, elle atteindrait 15 % d'ici 2050. Cette croissance serait plus marquée à partir de 2020 avec l'entrée dans cette classe d'âge des générations nombreuses du baby-boom. Les femmes resteraient majoritaires chez les seniors, mais la part des hommes augmenterait. Alors que les femmes représentent 61 % des seniors en 2015, elles seraient 55 % en 2050. Cela s'explique par une convergence des espérances de vie des hommes et des femmes due au rapprochement de leurs modes de vie (type d'activité professionnelle, durée de travail, comportements à risque comme tabagisme, consommation d'alcool...). Le nombre de femmes de 75 ans et plus continuerait donc à croître, mais moins rapidement que le nombre d'hommes de même âge.

Des seniors dépendants également plus nombreux d'ici 2050

Sur le périmètre englobant le Rhône et la Métropole de Lyon, près d'un tiers des seniors sont dépendants *(définitions)* en 2015. Leur nombre augmenterait fortement d'ici 2050 *(figure 3)*. Les effectifs de dépendants modérés progresseraient même plus vite que le nombre total de seniors. Le nombre de dépendants sévères augmenterait plus modérément, mais connaîtrait une forte accélération vers 2030, avec l'entrée aux âges de plus forte dépendance (85 ans et plus) des générations du baby-boom. Cet accroissement du nombre de personnes âgées dépendantes pose la question de leur besoin de prise en charge, à domicile comme en institution.
Toutefois, malgré cette hausse du nombre de seniors dépendants, la part de ces derniers parmi l'ensemble de la population âgée diminuerait. Cette part, proche de celle de la région, passerait de 29 % en 2015 à 27 % en 2050. La proportion des seniors en dépendance sévère baisserait plus rapidement, tandis que celle des seniors en dépendance modérée se stabiliserait autour de 20 %. L'année 2020 marquerait une baisse plus prononcée de la part de seniors dépendants. En effet, l'arrivée à l'âge de 75 ans des générations nombreuses du baby-boom entraînerait une diminution de l'âge moyen des seniors. La dépendance augmentant avec l'âge, cet afflux de « jeunes seniors » engendrerait ainsi une baisse de la part de ceux qui sont dépendants.

Les seniors rhodaniens vivent plus souvent en institution que ceux de la région

En 2015, 4 600 seniors rhodaniens résident en institution, ce qui représente 12 % de cette classe d'âge. C'est légèrement plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (10 %). L'équipement en hébergement médicalisé est en effet plus élevé dans le Rhône (140 places pour 1 000 seniors) qu'en moyenne régionale (116) et que dans la Métropole de Lyon (104) *(source : ARS, Finess, 2016)*. Ce constat est en partie lié à la création d'établissements, décidée avant la scission entre Rhône et Métropole de Lyon, dans des zones où le foncier est moins coûteux.

2 Le nombre de seniors doublerait entre 2015 et 2050

Projection du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus dans le Rhône

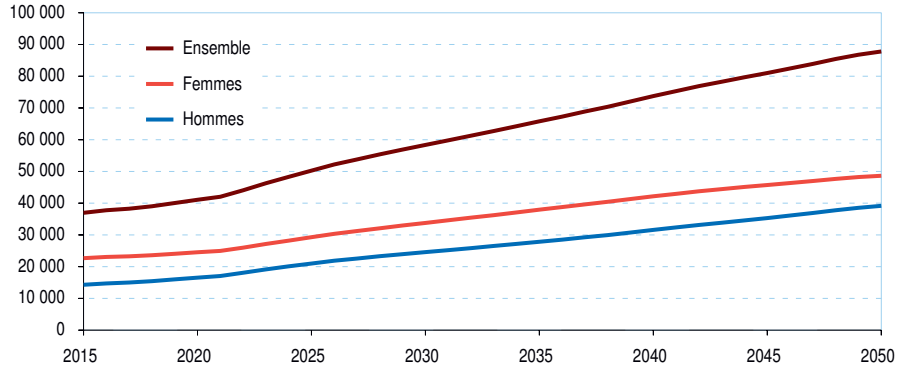

Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

3 La dépendance modérée chez les seniors évoluerait plus vite que le nombre de seniors total

Projections du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus selon le degré de dépendance entre 2015 et 2050 (base 100 en 2015) dans le Rhône et la Métropole de Lyon

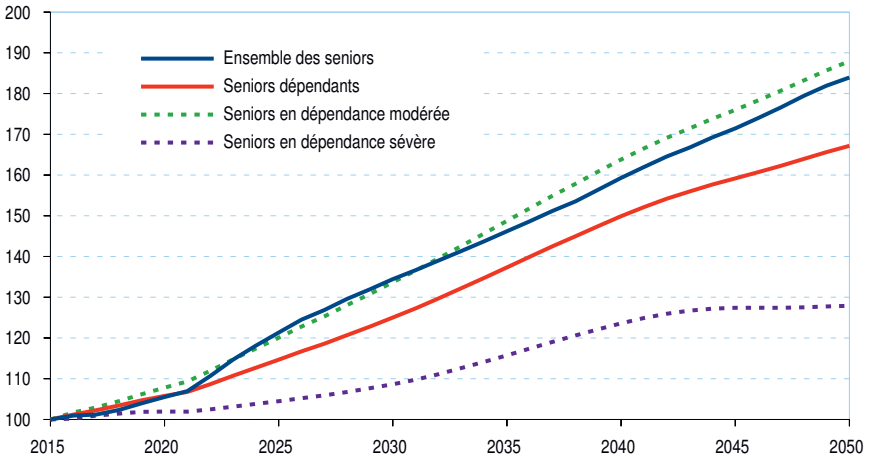

Source : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes

La vie en institution augmente naturellement avec l'âge, puisqu'elle passe de 3 % chez les 75-79 ans à plus de 40 % chez les 90 ans et plus. Elle concerne plus souvent les femmes que les hommes. En effet, après 90 ans, elles sont plus de 1 500 à vivre en institution dans le Rhône, soit environ 45 % des femmes de cette classe d'âge, contre 35 % des hommes. Les hommes, avec une espérance de vie plus faible et en moyenne plus âgés que leurs conjointes, vivent ainsi plus souvent en couple, ce qui favorise leur maintien à domicile.

D'ici 2050, en prolongeant les tendances actuelles, c'est-à-dire en fixant aux niveaux actuels les parts de seniors vivant en institution par classe d'âge, sexe et degré de dépendance, sur le périmètre comprenant le Rhône et la Métropole de Lyon, le nombre de seniors résidant en institution augmenterait de 50 %, contre + 65 % dans la région. Il progresserait donc moins vite que le nombre total de seniors. La part de seniors vivant en institution diminuerait ainsi légèrement en 35 ans, comme dans la région. Cette baisse pourrait être plus importante si le nombre de places en institution n'évoluait pas proportionnellement à la population, ce qui est vraisemblable dans le contexte actuel de maintien croissant des personnes âgées à domicile.

Un tiers des seniors vivent seuls

En 2015 dans le Rhône, 13 000 seniors vivent seuls dans leur logement, soit 34 % de cette classe d'âge, contre 39 % en Auvergne-Rhône-Alpes. Avec l'âge, les seniors vivent plus souvent seuls. Alors qu'ils sont 27 % dans cette situation entre 75 et 79 ans, la proportion est de 44 % entre 85 et 89 ans. Après 90 ans, elle diminue à 39 %, du fait d'une vie en institution plus fréquente.
Comme aux niveaux national et régional, les femmes vivent plus souvent seules dans leur logement que les hommes après 75 ans. En effet, les femmes vivant globalement plus longtemps que les hommes, les veuves sont plus nombreuses que les veufs. Vivre seul peut fragiliser le maintien à domicile des seniors, notamment en cas de perte d'autonomie. Leur accompagnement est un enjeu fort de la politique sociale en direction des personnes âgées, afin de garantir leur sécurité et d'éviter leur isolement.

Peu de seniors éloignés des principaux services de la vie courante

Dans le Rhône, en 2015, 8 % des seniors (soit 3 000 personnes) vivent dans une commune éloignée des principaux services de la vie courante *(définitions)*, contre 11 % en Auvergne-Rhône-Alpes. Au sein de la région, la Métropole de Lyon a la part la plus faible et le Cantal la plus élevée (50 %). Dans le Rhône, le temps moyen d'accès des seniors aux principaux services de la vie courante s'élève à 3,4 minutes en voiture, ce qui est très proche du temps moyen de la région.
Les communes éloignées des principaux services de la vie courante sont situées principalement sur la façade ouest du département. Les équipements et services de la vie courante se concentrent surtout autour des grandes villes, Villefranche-sur-Saône, Belleville-sur-Saône et autour de la Métropole de Lyon *(figure 4)*, où les densités de population sont les plus fortes.
Parmi les ménages composés d'au moins un senior, sept sur dix possèdent une voiture dans le Rhône. C'est légèrement plus lorsqu'ils vivent dans une commune éloignée. ■

4 Les communes les plus isolées se situent à l'ouest du Rhône

Éloignement aux principaux services de la vie courante dans le Rhône en 2017

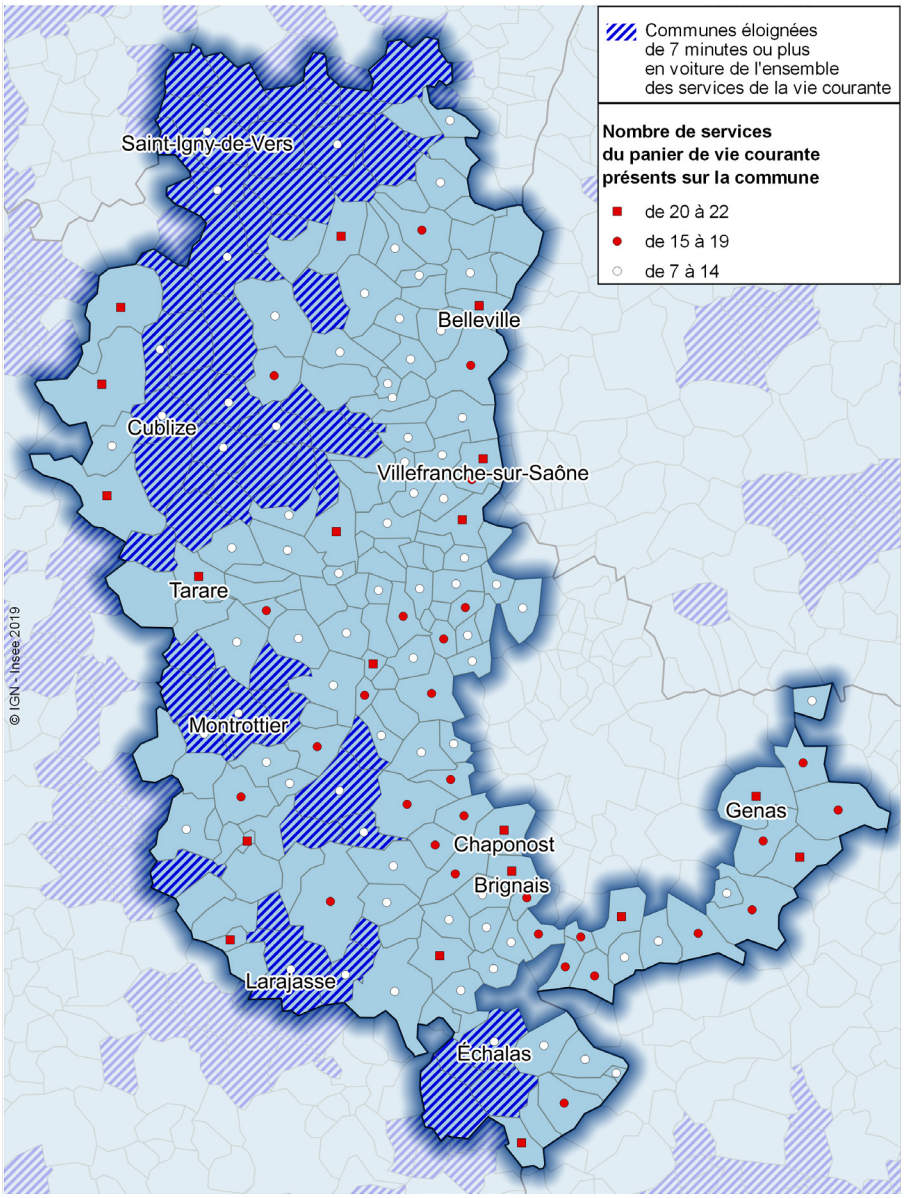

Source : Insee, Base permanente des équipements 2017

Les seniors rhodaniens moins souvent touchés par la pauvreté que les plus jeunes

En 2015, dans le Rhône, les ménages seniors *(définitions)* ont un niveau de vie médian proche de 21 700 euros par an, soit 500 euros de plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le Rhône comme ailleurs, les seniors sont moins souvent exposés à la pauvreté monétaire que les plus jeunes. Les deux tiers des seniors sont propriétaires de leur résidence principale. Néanmoins en 2015, 6 % des ménages seniors vivent sous le seuil de pauvreté *(définitions)*, ce qui est proche de la moyenne régionale. C'est également le cas de 15 % des ménages rhodaniens jeunes *(définitions)*, et en moyenne, de 9 % de l'ensemble des ménages du Rhône. Ainsi, parmi les ménages seniors rhodaniens, 2 200 personnes disposent de moins de 1 028 euros par mois pour vivre en 2015. Leur niveau de vie médian avoisine les 10 000 euros annuels, comme en Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui est proche du niveau annuel du minimum vieillesse.

Le mot du partenaire : compétences et missions du département du Rhône vis-à-vis des seniors

Afin d'accompagner l'avancée en âge de la population, la politique en faveur des personnes âgées mise en œuvre par le Département vise à favoriser le maintien à domicile et à compenser la perte d'autonomie des personnes de plus de 60 ans vivant à domicile ou accueillies en établissement.

Dans le Rhône, en 2018, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est accordée pour la prise en charge des frais d'une aide à domicile (plus de 5 000 bénéficiaires), et le financement de la dépendance des personnes hébergées en établissement (environ 3 000 personnes). Les bénéficiaires de l'APA représentent 23 % des seniors de 75 ans et plus dans le Rhône.

L'aide sociale s'adresse aux personnes âgées à faibles ressources vivant à domicile ou dans un établissement soit près de 800 personnes en 2018.

Par ailleurs, le Département autorise l'ouverture de places et tarifie les établissements permettant l'accessibilité à une offre de qualité. Il apporte un soutien financier pour les travaux de rénovation et de sécurité des établissements sur son territoire, mais aussi pour des actions innovantes en soutien à des projets locaux et des actions collectives de prévention.

Méthodologie

Cette étude s'appuie sur les **projections de population** réalisées par l'Insee à partir d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes intervenant sur les variations de population : le nombre de naissances, le nombre de décès et les migrations.

Les projections de population s'appuient sur le scénario central du modèle Omphale (https://www.insee.fr/fr/information/3683517). Ces hypothèses ne prennent pas en compte de facteur exogène comme les politiques publiques. Ce ne sont pas des prévisions.

Les **projections de personnes âgées dépendantes**, disponibles sur le périmètre englobant le Rhône et la Métropole de Lyon, s'appuient sur ces projections de population, auxquelles sont appliqués des taux de dépendance estimés grâce à deux enquêtes de la Drees, l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) auprès des ménages de 2014 et l'enquête Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) auprès des institutions en 2015. Ces projections reposent sur les hypothèses suivantes :

- parmi les gains d'espérance de vie, la répartition entre années sans dépendance et années en dépendance correspond au partage actuel observé au sein de l'espérance de vie à 60 ans ;
- le nombre de places en institution évolue proportionnellement à la population ;
- les taux de remplissage sont constants dans le temps : on fixe donc en 2015 les parts de seniors vivant en institution par tranche d'âge, sexe et niveau de dépendance.

Définitions

En France, les **degrés de dépendance** sont définis selon une grille nationale « autonomie gérontologie groupe iso-ressources » (Aggir) sur la perte d'autonomie pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Six groupes sont ainsi déterminés. Les GIR 1 et GIR 2 caractérisent la dépendance sévère, les GIR 3 et GIR 4 la dépendance modérée, les GIR 5 et GIR 6 l'autonomie.

Le **panier de vie courante** a été conçu conjointement par l'Insee et le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Il comprend 22 équipements et services de la vie courante, regroupant à la fois des commerces (boulangeries, supermarchés…), des services de soins de première nécessité (pharmacies, médecins omnipraticiens...) et des services pour les personnes âgées notamment. Dans chaque commune sont estimés des temps d'accès. Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le **temps d'accès** au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier. Une commune est dite « **éloignée** » lorsqu'elle se situe en moyenne à 7 minutes ou plus de voiture des services du panier de vie courante.

Un **ménage senior** est un ménage dont le référent fiscal est âgé de 75 ans ou plus.

Un **ménage jeune** est un ménage dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans.

Le **niveau de vie du ménage** correspond au revenu disponible divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. Le nombre d'UC est calculé ainsi : 1 pour la première personne adulte du ménage, 0,5 pour le second adulte et/ou les enfants de plus de 14 ans, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans.

Le taux de pauvreté mesure la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**, estimé à 60 % du niveau de vie médian national (valeur telle que la moitié de la population a un niveau de vie inférieur). Les données sur les retraites proviennent de l'échantillon inter-régimes de retraités (EIR) de 2012.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)
ISSN : 2493-0911 (en ligne)
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- « État de santé et dépendance des seniors », France portrait social – *Édition 2018*, Insee, novembre 2018
- « Seniors : d'assez bonnes conditions de vie mais qui se dégradent avec la perte d'autonomie », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 40, juin 2017
- « Rhône hors Métropole : un département dynamique mais aux territoires contrastés », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 4, février 2016
- « État des lieux et évolution de l'offre médico-sociale, Volet Personnes Âgées, Département du Rhône et Métropole de Lyon », PRS Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028, Agence régionale de santé, juin 2018

Insee
Mesurer pour comprendre